

- LOCATION MAISON DU BIEN VIVRE :

MANIFESTATIONS	COMMUNE		EXTERIEUR
	SALLE RESTAURANT	SALLE DE REUNION	SALLE DE REUNION
Réunion		Gratuit	85 €
Repas	85 €		
	160 € les 2 salles		
Apéritif	85 €		
Associations communales	5 locations gratuites/an Au-delà 35 €	5 locations gratuites/an Au-delà 35 €	
FRAIS DE NETTOYAGE (Obligatoire)	59 €	59 €	59 €
Les 2 salles	90 €		

Pas de location pour des soirées festives (anniversaires, mariages, fiançailles, bal, etc...)

→ Pour la location de ces deux salles un chèque caution de 1000 € sera demandé à l'ordre du Trésor Public.

Le nettoyage de ces deux salles sera effectué par une entreprise habilitée par la Mairie.

- CIMETIERE : Inchangé

- . Concession cinquantenaire renouvelable : 50,00 € le m²
- . Case columbarium trentenaire renouvelable : 335,00 €
- . Dispersion des cendres : 60,00 €

- TARIF HORAIRE : TRAVAUX POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS : Inchangé

. Tarif horaire de main d'œuvre concernant des travaux réalisés par le personnel communal pour le compte de particuliers : **45,00 €**. Ces prestations pour le compte de tiers ne seront exécutées qu'en cas d'urgence et sur demande exceptionnelle.

- . Tarif horaire d'intervention personnel communal et matériel mécanisé pour déneigement : **65,00 €**

TRANSPORT SCOLAIRE : 14,00 €/mois et par enfant

- **TRANSPORT CENTRE SOCIAL : 25,00 €/semestre et par enfant (facturé en 2 fois) Inchangé**

- LOCATION CHAPITEAU : Inchangé

- . Associations communales : **5 prêts gratuits par an** (90,00 € au-delà)
- . Particuliers Commune : **130,00 €** (location uniquement sur le territoire de la Commune. Caution : 200,00 €)
- . **50,00 €** forfait montage, si réalisé par la Commune.

- PUBLICITE POUR LE BULLETIN MUNICIPAL : Inchangé

- pavé 90 x 40 : 42 €
- pavé 90 x 85 : 68 €
- pavé 190 x 40 : 68 €
- pavé 190 x 85 : 110 €
- page entière : 300 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les tarifs municipaux 2023.